



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



*Édition spéciale du 18 juin 2024*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**ÉDITION SPÉCIALE DU 18 JUIN 2024**

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI,  
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS**

**ARRÊTÉ** portant désignation du président et du secrétaire de la commission régionale des opérations de vote de la région Grand Est prévue pour la mesure de l'audience des organisations syndicales concernant les entreprises de moins de onze salariés



## **ARRÊTÉ**

**portant désignation du président et du secrétaire de la commission régionale des opérations de vote de la région Grand Est prévue pour la mesure de l'audience des organisations syndicales concernant les entreprises de moins de onze salariés**

*La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est,*

Vu le code du travail, notamment son article R. 2122-48 concernant la désignation de deux fonctionnaires au sein de la commission régionale d'opérations des votes auprès de la DREETS Grand Est,

Vu l'arrêté interministériel du 11 juillet 2023 portant nomination de Madame Angélique ALBERTI sur l'emploi de directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

Vu l'acte de délégation de signature du 1<sup>er</sup> septembre 2023 de Madame Angélique ALBERTI, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est, donnant pouvoir à Monsieur Thomas KAPP, responsable du pôle politique du travail, pour signer les actes administratifs au nom de la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est,

### **ARRÊTE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés membres de la commission régionale des opérations de vote du Grand Est mentionnée à l'article R.2122-48 du code du travail :

- Madame Fabienne LOZANO -DEROZIER, assurant la fonction de présidente,
- Madame Isabelle COLLARD, assurant la fonction de secrétaire.

#### **Article 2 :**

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 30 mai 2024,

P. La Directrice régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
du Grand Est,  
Le Directeur régional adjoint,

Thomas KAPP